

L'association **Adalea** recrute sur le **POLE LOGEMENT HERBERGEMENT** :

Un·e Travailleur·se Social·e diplômé·e En CDI à temps partiel (80%)

Sous la responsabilité de la Directrice du pôle Logement Hébergement et par délégation au Chef de service, vous interviendrez auprès des Habitant.e.s de la Pension de Famille et du public en Placement Extérieur :

Missions :

Au sein de l'équipe de la Pension de Famille le Phare de Lesseps et du dispositif de Placement Extérieur, vous aurez pour missions en lien avec l'équipe de professionnel.l.es :

- Elaboration et suivi du projet personnalisé
- Mobilisation des moyens dans une démarche de réseau
- Préparation, suivi et évaluation de l'action
- Travail en équipe, transmission des informations et confidentialité
- Assurer l'accompagnement global des personnes hébergées dans le cadre du Placement Extérieur.
- Contribuer à la réflexion collective sur les projets en cours au niveau des services et de l'association
- Œuvrer à la réalisation du projet associatif et des projets de service.

Profil :

- Diplôme d'Etat de travailleur social exigé (DEES, DEASS, DECESF)
- Expérience dans le secteur social et particulièrement auprès des publics en précarité exigée
- Compétences en accompagnement individuel et collectif
- Capacités relationnelles et d'écoute, à gérer les situations de crise et d'immédiateté
- Connaissance du tissu social local
- Qualités rédactionnelles, rigueur administrative
- Capacité à travailler en équipe et mobiliser les partenaires
- Capacités d'autonomie
- Maîtrise des outils bureautiques
- Permis de conduire exigé

Conditions :

- **CDI à pourvoir dès que possible. Poste à temps partiel (28 h/semaine)**
- Travail en soirée possible jusqu'à 20h30 et 1 samedi sur 6 selon planning établi à l'avance.
- **Lieu de travail : Saint-Brieuc**
- Salaire en application de la CCN du 15-3-66 annexe 3 de la grille des classifications des emplois et des salaires des travailleurs sociaux (DEES, DEASS, DECESF) et selon reprise d'ancienneté.
A titre indicatif : salaire de base brut débutant sans ancienneté pour un 0,8 ETP : 1493.70€ brut auquel s'ajoutent l'indemnité SEGUR.
- **Avantages** : titres-restaurant (ancienneté d'un mois minimum), mutuelle de base prise en charge à 80% par l'employeur, 10 jours de congés trimestriels sur 3 trimestres, Plan d'Epargne Interentreprises (sous conditions), prévoyance.

Candidature à envoyer avant le 30/09/26

Email : recrutement@adalea.fr
--